



# TAMBOUR

BIMESTRIEL AVRIL / MAI 2016

N°124

## EDITORIAL

Bonjour,  
Après un printemps pourri au cours duquel intempéries et inondations ont fait l'actualité, le début d'été n'a pas été moins arrosé et nous avons failli nous aussi faire la « une ».

Mais heureusement seuls quelques caves et garages ont été inondés à Chalautre. Les dégâts ont donc été limités.

Je tiens à saluer ici la mobilisation et l'efficacité des employés communaux qui sur les conseils de Francis Ravion, Francis Balenghien et Marc Jacob ont su gérer les situations parfois délicates dues à l'importance inhabituelle des dernières pluies.

Si notre commune a été relativement épargnée, certains de nos voisins ont été bien plus touchés ! L'avaloir juste avant la station d'épuration s'en est même trouvé complètement obstrué par le sable, la terre, les graviers et même des pierres, morceaux de ciment et autres branchages.

Ensuite, cela a été l'eau potable avec cette odeur provoquée par la présence de spores de micro-organismes anaérobies sulfite - réducteurs présents dans les sols (suite inondations ?) non toxiques mais qui donnaient une telle odeur et un tel goût que même si elle était sans danger pour la santé, elle était bien difficile à boire ou à utiliser pour certains alors que d'autres ne se sont aperçus de rien.

Nous ne savons toujours pas à quoi ce problème est dû mais fort heureusement tout semble rentrer dans l'ordre. Les dernières analyses reçues le montrent.

Espérons que l'été qui semble s'installer enfin avec une température agréable et un beau soleil nous fera oublier tous ces tracas et n'amènera pas d'autres désagréments.

Souhaitons aussi que les moustiques nous laissent un peu de répit pour passer quelques soirées agréables sur les terrasses ou dans les jardins.

Très bel été à toutes et à tous.

Michèle Pannier

## KERMESSE SCOLAIRE

Quel temps ! Que dire de plus en ce samedi, jour de la kermesse de fin d'année.

Passer entre les gouttes, tel aurait pu être le leitmotiv de cet après-midi quelque peu perturbé !

Qu'à cela ne tienne, les spectacles et chants des enfants ont pu se dérouler quasi normalement et c'est bien là le plus important.



Entre deux averses beau succès du stand barbe à papa

Entre deux averses parents et enfants ont pu participer aux diverses activités proposées dans la cour de l'école.



Repli stratégique pendant les ondées !

Merci à toute l'équipe pédagogique et à l'équipe de parents d'élèves qui ont œuvré pour que cet après-midi dédiée aux enfants soit une réussite.

# **COMPTE-RENDU de la RÉUNION** **du CONSEIL MUNICIPAL** **du 15 AVRIL 2016**

L'an deux mille seize, le 15 avril, 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sur la convocation qui lui a été adressée le 11 avril 2016, sous la présidence de Mme Michèle PANNIER, Maire.

Étaient présents : Michèle PANNIER, Francis RAVION, Jean-Marie DARGENT, Francis BALENGHIEN, Fabienne BENOIST, José PANNIER, Marc JACOB, Alain COQUART formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir :

Eveline DION à Francis BALENGHIEN / Claude MAUROUX à Michèle PANNIER

Benoît LAMOTTE à José PANNIER / Alain FAYOLLE à Francis RAVION

Antoinette REGNAULT à Jean-Marie DARGENT

Absents non représentés : Yoann SIMARD, Lionel SIMARD

Secrétaire : Fabienne BENOIST

## **Compte administratif 2015 du budget général.**

	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
<b>Dépenses</b>	1 096 497.03	460 507.32	1 557 004.35
<b>Recettes</b>	251 438.96	1 431 430.47	1 682 869.43

## **Compte Administratif 2015 eau et assainissement**

	Investissement	Exploitation	Total cumulé
<b>Dépenses</b>	13 219.41	7862.17	21 081.58
<b>Recettes</b>	94 397.31	264 430.01	358 827.32

Les comptes de gestion du receveur en poste à Provins pour 2015 sont conformes aux comptes administratifs du Maire.

## **Budget prévisionnel 2016.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le budget 2016:

Budget Principal en dépenses et recettes:

Investissement 1.273.282,07 €

Fonctionnement 615.889,08 €

Total du budget 1.889.171,15 €

Budget eau et assainissement en dépenses et recettes:

Investissement 459.595,78 €

Fonctionnement 170.886,68 €

Total du budget 630.482,46 €

## **Impôts locaux - vote des taux**

Les taux des différentes taxes locales restent inchangés en 2016.

## **Travaux de remplacement des branchements au plomb: Réalisation d'un emprunt.**

Le Conseil municipal a décidé la réalisation d'un emprunt d'un montant de 180.000 euros pour financer une partie des travaux de changement des branchements au plomb

## **Contrat de maintenance des équipements et aires de jeux.**

Madame le Maire a rappelé qu'une aire de jeux vient d'être installée sur le terrain de sports.

Elle a exposé que ce genre d'équipement ainsi que les jeux extérieurs de l'école doivent être contrôlés et entretenus régulièrement dans les normes par un organisme habilité. Le contrat de maintenance pouvant être établi avec la Société RECRE'ACTION pour l'entretien et la maintenance des aires de jeux pour un passage annuel, s'élève à 840 €TTC. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas passer ce contrat avec cette société.

## **Contrat de maintenance éclairage public 2016-2020.**

Le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) qui assurait la prestation de maintenance de l'éclairage public, souhaite poursuivre cette prestation. Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au nouveau contrat de maintenance préventive et corrective de l'éclairage public au SDESM pour une durée de quatre ans (2016 à 2020).

## **Programme communal d'action forestière.**

Après examen du programme d'action préconisé par l'O.N.F. pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune, le conseil municipal, considérant qu'il est temps d'effectuer ces travaux et considérant le montant estimé à 28 460 € HT, a décidé de les étaler sur 2 ans :

## **Protection incendie rue de l'avenir.**

Rappel a été fait de la décision du Conseil Municipal d'assurer la protection incendie de la commune, notamment le secteur : rue de l'avenir, rue des Fossés, rue des Mésanges.

Le Conseil Municipal a décidé la pose d'un poteau d'incendie rue de l'avenir suivant le devis présenté par Véolia d'un montant de 3.469,68 € TTC

Mise en place de bâches à boue sur la station d'épuration.

Suite à la proposition de Véolia pour l'installation par le délégataire de 2 bâches à boue pour une évacuation semestrielle des boues, l'assemblée a souhaité plus de détails avant de prendre la décision d'autoriser cette pose.

## **Voyage de l'âge Vermeil 2016**

L'assemblée a été informée que le voyage de l'Age Vermeil, organisé par Nogent sur Seine, se déroulera le mercredi 18 mai 2016 et aura pour thème « Vin et guinguette en Bourgogne » à Saint Bris le Vineux, Yonne. La participation demandée par Nogent sur Seine s'élevant à 64,90 € par personne, il a été décidé de fixer le tarif pour les Chalautriens à 32€, le reste étant pris en charge par notre commune.

## **Location de la salle polyvalente : le vendredi.**

Il a été exposé qu'il conviendrait de modifier le règlement de la salle polyvalente quand celle-ci est louée le week-end par exemple pour un mariage. Le Conseil Municipal a décidé dans ce cas d'autoriser la location à partir du vendredi 14 heures et a dit que le tarif de la location sera majoré de 50 €.

## **Salle polyvalente : achat de barres d'espacement inter rangées des chaises.**

Cette installation obligatoire en cas de spectacles, est décidée; les crédits nécessaires sont disponibles sur les crédits reportés 2015.

## Informations diverses.

- l'inscription de chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées sera inscrite à la prochaine séance de l'assemblée départementale.
- La cabine téléphonique sera déposée par Orange dans quelques semaines.
- Par lettre en date du 14 mars 2016, Monsieur le Préfet rappelle qu'une subvention D.E.T.R. avait été accordée pour financer une réserve incendie hameau des Chaises et qu'elle est clôturée puisque les travaux n'ont pas été réalisés suite à notre demande de subvention pour une citerne enterrée.
- Transport scolaire : jusqu'alors à la charge de la région, il ne sera plus gratuit dès la rentrée 2016/2017 et la charge, sans être encore complètement définie, risque d'être forte pour les familles.
- La boulangerie de la Saulsotte est en difficulté et risque de fermer faute de chiffre d'affaire suffisant. Le Conseil Municipal a regretté cette situation qui est trop souvent le cas des petits commerces de proximité des villages mais s'est dit démunis face à cette situation.
- Le repas des aînés a été fixé au 5 juin 2016 à 12 h.
- La brocante annuelle organisée par l'ASG se déroulera le 24 avril 2016.

## LES RENDEZ-VOUS

### Fête nationale :

Mercredi 13 Juillet à partir de 19h00, jeux et divertissements, repas champêtre, retraite aux flambeaux, feux d'artifice et soirée dansante.

## REMERCIEMENTS

Remerciements à Madame LEGER pour le don de livres à la bibliothèque municipale.

## COMMEMORATION DU 8 MAI

Le Conseil municipal et l'Association des Anciens combattants de CHALAUTRE la GRANDE ont convié les habitants à commémorer la fin des hostilités de la deuxième guerre mondiale et à fêter la victoire de la France le 8 mai 1945.



Tout un symbole dans cette photo, le grand oncle et ses deux petits neveux !

C'était il y a 71 ans et chaque année, en commémorant ce souvenir, les participants rendent hommage à ceux qui ne se sont jamais résignés, n'ont jamais abdiqué et se sont battus pour notre liberté.



Toujours sympathique le pot de l'amitié après la cérémonie

## INONDATIONS

Notre village, et plus particulièrement le bourg, a subi un aléa climatique d'une rare violence avec des chutes d'eau conséquentes vendredi 17 Juin. Fort heureusement, nous avons eu la chance de n'avoir à déplorer aucun dégât important.



Madame le Maire circonspecte face aux éléments !

L'entretien régulier des bas-côtés par les employés communaux ainsi que des travaux de terrassement récents au niveau du lavoir communal (recusement d'un fossé) ont contribué à améliorer l'évacuation de l'eau venant essentiellement de la forêt et des champs avoisinants.

Espérons que ces épisodes, très déstabilisants, ne se reproduisent pas trop souvent !



L'entrée du village côté route de Provins

## ETAT CIVIL

### Naissances :

Hugo SANCHEZ LE 18 Mai 2016

Hildegarde GUIGONNAT PATENERE le 28 Mai 2016

### Mariages :

Pierre TOURNIER et Alicia PICARD le 28 Mai 2016

Frédéric SOUDANT et Nathalie EMERY le 18 Juin 2016

Alexandre TARTAS et Allison BONY le 25 Juin 2016

## COURSE CYCLISTE

Les années se suivent... et se ressemblent pour la journée cycliste communale.

Malgré les changements de calendrier, depuis quelques temps les coureurs qui viennent concourir à Chalaudre ont au moins une quasi certitude, il ne fera pas beau !

Cet état de fait n'a pas freiné les ardeurs des compétiteurs et de beaux pelotons, tout au long de la journée, ont sillonné les routes de la commune.



**Belle affluence malgré des conditions météorologiques défavorables**

Encore une fois, il faut souligner l'opiniâtreté et le calme des organisateurs ! Toute organisation devient de plus en plus compliquée à planifier !

Merci aussi aux fidèles bénévoles, à la municipalité et aux employés communaux qui ont œuvré afin de présenter un parcours dans le meilleur état possible.



**Peut-être une future championne !**

## **JEUNE TALENT**

Mathieu VION un jeune Chalaudrien a été récompensé lors du 31ème concours «des meilleurs apprentis de France » session 2016 dans la catégorie zinguerie pour l'excellence de sa réalisation.

Cela lui a valu deux distinctions :

Médaille d'or départementale remise le jeudi 19 mai 2016 à l'Hôtel du Département

Médaille d'argent régionale remise le mardi 24 mai 2016 à la salle des fêtes de Neuilly-Plaisance (93)

Le temps de réalisation de sa maquette a été supérieur à 140 heures.

Pour rappeler les vertus de l'apprentissage et du compagnonnage il est bon de souligner le parcours de Mathieu. Entré en apprentissage au CFA des Compagnons de Saint Thibault des Vignes en Juillet 2013 il a obtenu son CAP Couvreur en Juin 2015, puis changement de patron pour Mention Complémentaire Zinguerie (Passage de l'examen en juin 2016).

Il va désormais continuer sa formation pour passer le Brevet Professionnel.

Bravo et bonne continuation.



**Mathieu avec ses diplômes devant sa maquette**

## **REPAS DES AÎNES**

Après une année de pause due aux travaux d'agrandissement de notre salle polyvalente, le repas des aînés Chalaudriens a de nouveau eu lieu.

Ce fut l'occasion pour certains de découvrir ce nouveau lieu autour d'un délicieux repas.



**De la bonne humeur intergénérationnelle !**

Les trois aînés de l'assemblée se sont vus remettre des présents, comme il est de tradition dans le village.

Tout au long de l'après-midi chacun a pu fréquenter la piste de danse ou tout simplement discuter en toute amitié.



**Moment de récupération entre deux danses**

## **OBJETS TROUVES**

Un blouson marron de marque décathlon en taille 8 ans a été trouvé au terrain de sport, il attend son propriétaire à la mairie.

